TR/SS

IVRY S/SEINE

Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

RUE ERNEST RENAN (V.C.)
Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code dc la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT qu'une pose de réseau télécom va être entreprise rue Ernest Renan par la société IYI Groupe – 6 rue Maryse Bastié – 91080 Evry-Courcouronnes, agissant pour le compte d'AXIANS – 102/104 avenue Jean Jaurès – 94200 Ivry-sur-Seine,

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant la circulation et le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Ernest Renan** à compter du **27 novembre 2023** à **8 heures 30** jusqu'au **15 décembre 2023** à **17 heures :**

- **Neutralisation du stationnement** face aux n°s35 à 43,
- **Création de deux passages piétons provisoires** au droit des n°s12 et 35,
- **Neutralisation du trottoir** face aux n°s35 à 12 : les piétons seront déviés sur le trottoir opposé par les traversées existantes et celles créées provisoirement,
- **Neutralisation successive des voies de circulation** au droit du n°43 : **la circulation alternée** sera gérée par feux tricolores provisoires,
- **Limitation de vitesse à 30 km/h.**

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

IVRY S/SEINE

Mairie Esplanade Georges Marrane
94205 Ivry-sur-Seine Cedex Département du Val-de-Marne
T (33) 01 49 60 25 08 F (33) 01 49 60 25 88

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- Monsieur le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur l'Officier commandant la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE - d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- RATP,
- SEPUR,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- IYI Groupe – 6 rue Maryse Bastié – 91080 Evry-Courcouronnes.

FAIT EN MAIRIE, LE 17 NOV. 2023

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE 132 (Val-de-Marne)

PUBLIE SUR Ivry94.fr
LE 20 NOV. 2023

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE 152 (Val-de-Marne)

Nathalie Leberthon